

**Yves DANIEL**  
Député de Loire-Atlantique  
Maire de Mouais

Philippe BLONDEAU, Président  
AFC Pays de Retz  
2 rue Saint-Gilles  
44 210 PORNIC

Paris, le 03 février 2015

Monsieur Blondeau,

Dans votre courrier daté du 13 janvier, vous m'exprimez votre position et demandez la mienne en retour quant à la fin de vie et à l'évolution de la législation sur ce sujet. Je vous remercie de me faire partager votre point de vue : sur de telles questions de société, le débat est essentiel. Dans celui-ci, mes convictions sont proches de celles de Monique Rabin, députée de votre circonscription qui vous a répondu le 16 janvier dernier. Je me permets à toutes fins utiles de vous joindre à nouveau une copie de son courrier.

Par ailleurs, je tiens à vous indiquer qu'à l'initiative du président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, une « consultation citoyenne » par internet a été ouverte sur ce thème. Jusqu'au 16 février, les internautes peuvent publier sur le site de l'Assemblée nationale dans une rubrique dédiée - <http://www2.assemblee-nationale.fr/consultations-citoyennes/droits-des-malades-et-fin-de-vie> - les commentaires sur les articles de cette proposition de loi.

Je vous invite vivement à vous saisir de cet outil, mis en place dans le cadre des réformes de la modernisation du travail parlementaire, pour faire part de votre analyse. Le Rapporteur du texte, examiné en commission des affaires sociales le 17 ou le 18 février, pourra ainsi exploiter vos avis et en faire état lors des débats en commission et en séance publique.

Je vous prie de croire, Monsieur Blondeau, à l'expression de ma considération distinguée.



Yves DANIEL